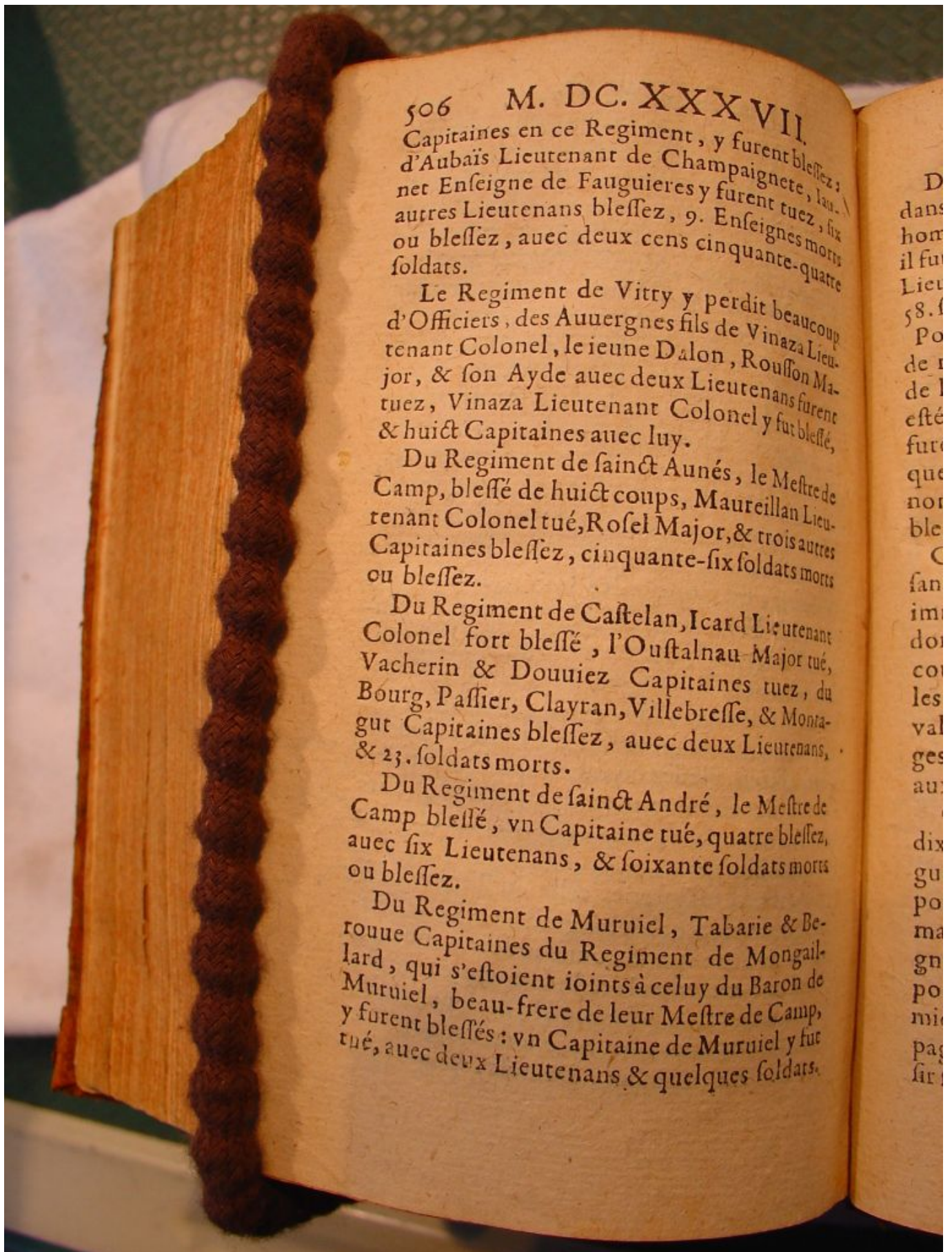


1637_506.jpg



506 M. DC. XXXVII.
Capitaines en ce Regiment, y furent blesez :
d'Aubais Lieutenant de Champaignete, laun-
net Enseigne de Fauquieres y furent tuez, six
autres Lieutenans blesez, 9. Enseignes morts
ou blesez, avec deux cens cinquante-quatre
soldats.

Le Regiment de Vitry y perdit beaucoup
d'Officiers, des Auvergnés fils de Vinaza Lieu-
tenant Colonel, le ieune Dalon, Rousson Lieu-
major, & son Ayde avec deux Lieutenans furent
tuez, Vinaza Lieutenant Colonel y fut blezé,
& huit Capitaines avec luy.

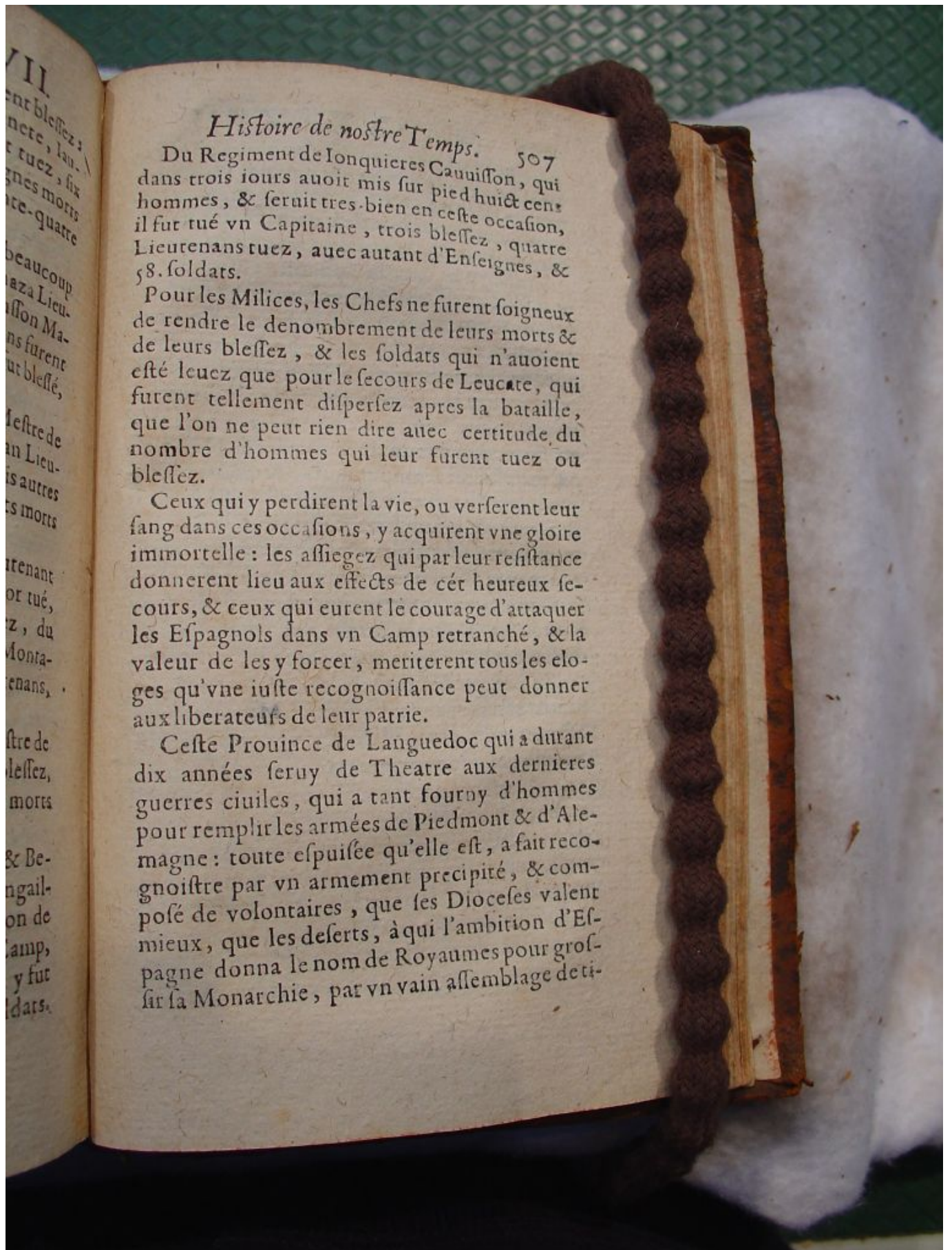
Du Regiment de saint Aunés, le Mestre de
Camp, blezé de huit coups, Maureillan Lieu-
tenant Colonel tué, Rosel Major, & trois autres
Capitaines blesez, cinquante-six soldats morts
ou blesez.

Du Regiment de Castelan, Icard Lieutenant
Colonel fort blezé, l'Oustalnaud Major tué,
Vacherin & Douvriez Capitaines tuez, du
Bourg, Passier, Clayran, Villebresse, & Monta-
gut Capitaines blesez, avec deux Lieutenans,
& 23. soldats morts.

Du Regiment de saint André, le Mestre de
Camp blezé, vn Capitaine tué, quatre blesez,
avec six Lieutenans, & soixante soldats morts
ou blesez.

Du Regiment de Muruiel, Tabarie & Be-
roue Capitaines du Regiment de Mongail-
lard, qui s'estoient ioints à celuy du Baron de
Muruiel, beau-frere de leur Mestre de Camp,
y furent blezéz : vn Capitaine de Muruiel y fut
tué, avec deux Lieutenans & quelques soldats.

1637_507.jpg



Histoire de nostre Temps.

507

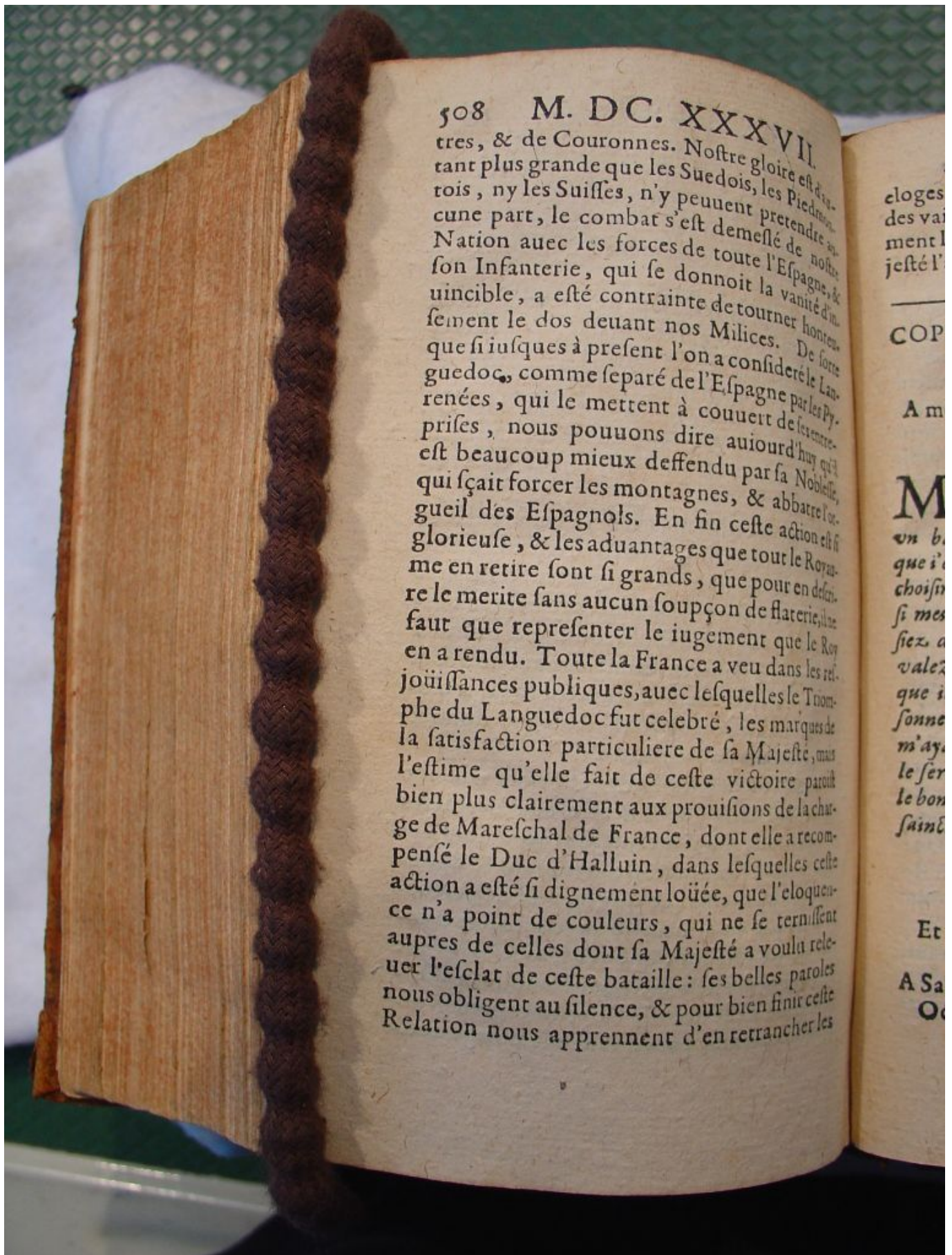
Du Regiment de Ionquieres Cauuiffon, qui dans trois iours auoit mis sur pied huit cens hommes, & seruit tres-bien en ceste occasion, il fut tué vn Capitaine, trois blesez, quatre Lieutenans tuez, avec autant d'Enseignes, & 58. soldats.

Pour les Milices, les Chefs ne furent soigneux de rendre le denombrement de leurs morts & de leurs blesez, & les soldats qui n'auoient esté leuez que pour le secours de Leucate, qui furent tellement dispersez apres la bataille, que l'on ne peut rien dire avec certitude du nombre d'hommes qui leur furent tuez ou blesez.

Ceux qui y perdirent la vie, ou verserent leur sang dans ces occasions, y acquirent vne gloire immortelle: les assiegez qui par leur resistance donnerent lieu aux effets de cét heureux secours, & ceux qui eurent le courage d'attaquer les Espagnols dans vn Camp retranché, & la valeur de les y forcer, meriterent tous les eloges qu'une iuste recognoissance peut donner aux liberateurs de leur patrie.

Ceste Prouince de Languedoc qui a durant dix années seruy de Theatre aux dernieres guerres ciuiles, qui a tant fourny d'hommes pour remplir les armées de Piedmont & d'Allemagne: toute espuisée qu'elle est, a fait recognoistre par vn armement precipité, & composé de volontaires, que les Dioceses valent mieux, que les deserts, à qui l'ambition d'Espagne donna le nom de Royaumes pour grossir la Monarchie, par vn vain assemblage de ti-

1637_508.jpg



508 M. DC. XXXVII.
tres, & de Couronnes. Nostre gloire est d'au-
tant plus grande que les Suedois, les Piedm-
tois, ny les Suisses, n'y peuuent pretendre au-
cune part, le combat s'est demeslé de nostre
Nation avec les forces de toute l'Espagne, & de
son Infanterie, qui se donnoit la vanité d'in-
uincible, a esté contrainte de tourner honneu-
sement le dos deuant nos Milices. De sorte
que si iusques à present l'on a considéré le Lan-
guedoc, comme separé del'Espagne par les Py-
renées, qui le mettent à couuert de ses entre-
prises, nous pouuons dire auourd'huy qu'il
est beaucoup mieux deffendu par sa Noblesse,
qui sçait forcer les montagnes, & abbatre l'or-
gueil des Espagnols. En fin ceste action est si
glorieuse, & les aduantages que tout le Royau-
me en retire sont si grands, que pour en descri-
re le merite sans aucun soupçon de flaterie, il ne
faut que représenter le iugement que le Roy
en a rendu. Toute la France a veu dans les re-
jouïssances publiques, avec lesquelles le Triom-
phe du Languedoc fut celebré, les marques de
la satisfaction particuliere de sa Majesté, mais
l'estime qu'elle fait de ceste victoire paroist
bien plus clairement aux prouisions de la char-
ge de Marechal de France, dont elle a recom-
pensé le Duc d'Halluin, dans lesquelles ceste
action a esté si dignement louée, que l'eloquen-
ce n'a point de couleurs, qui ne se ternissent
aupres de celles dont sa Majesté a voulu rele-
uer l'esclat de ceste bataille: ses belles paroles
nous obligent au silence, & pour bien finir ceste
Relation nous apprennent d'en retrancher les

eloges
des vai-
ment l'
jesté l'

COP

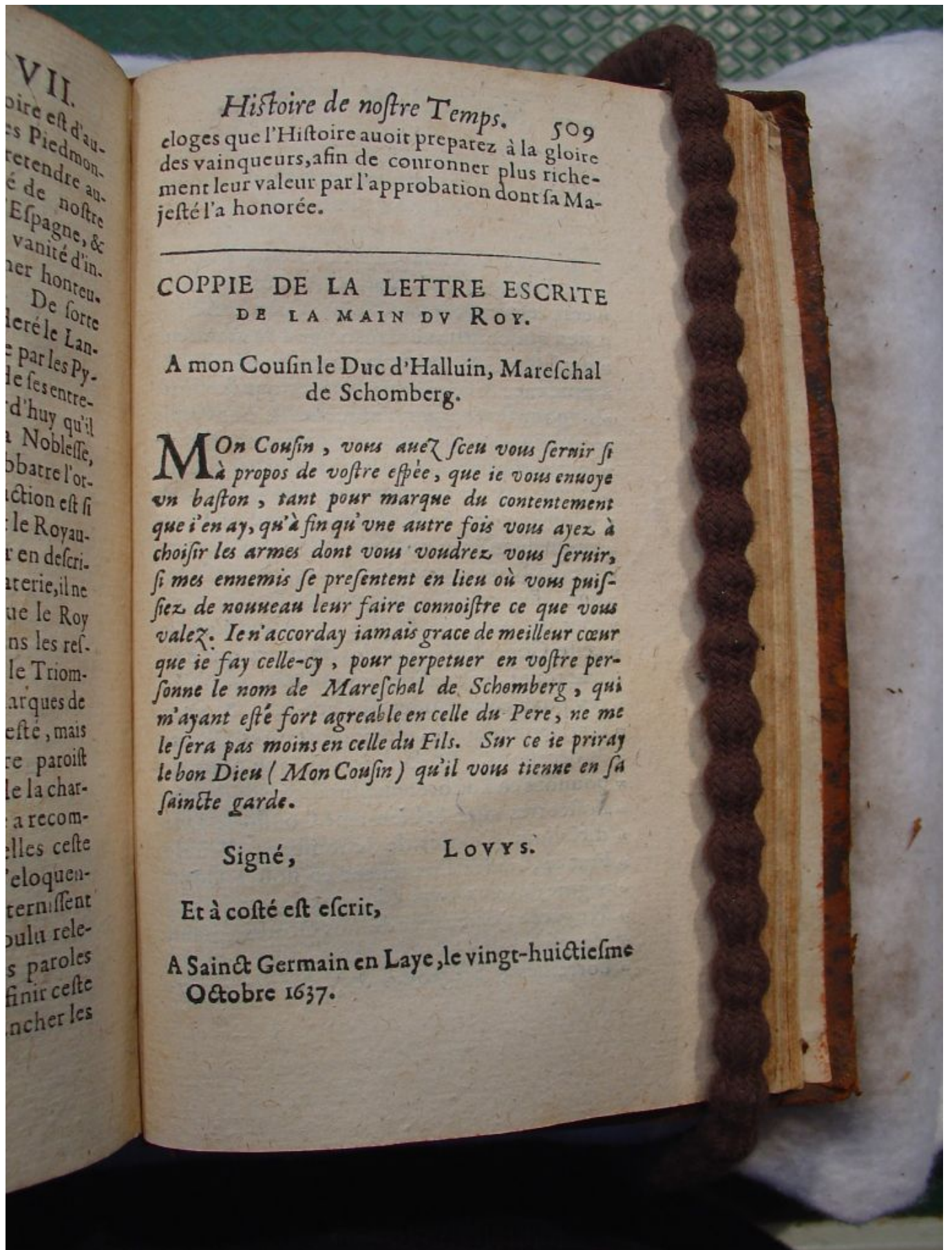
A m

M
en b
que i
choisi
si mes
siez, a
valez
que i
sonne
m'ay
le ser
le bon
sainc

Et

A Sa
O

1637_509.jpg



Histoire de nostre Temps. 509

eloges que l'Histoire auoit preparez à la gloire des vainqueurs, afin de couronner plus richement leur valeur par l'approbation dont sa Majesté l'a honorée.

COPPIE DE LA LETTRE ESCRITE
DE LA MAIN DV ROY.

A mon Cousin le Duc d'Halluin, Mareschal
de Schomberg.

Mon Cousin, vous auẽz sceu vous seruir si à propos de vostre espée, que ie vous enuoye un baston, tant pour marque du contentement que i'en ay, qu'à fin qu'une autre fois vous ayez à choisir les armes dont vous voudrez vous seruir, si mes ennemis se presentent en lieu où vous puissiez de nouveau leur faire connoistre ce que vous valez. Ien'accorday iamais grace de meilleur cœur que ie fay celle-cy, pour perpetuer en vostre personne le nom de Mareschal de Schomberg, qui m'ayant esté fort agreable en celle du Pere, ne me le sera pas moins en celle du Fils. Sur ce ie priay le bon Dieu (Mon Cousin) qu'il vous tienne en sa sainte garde.

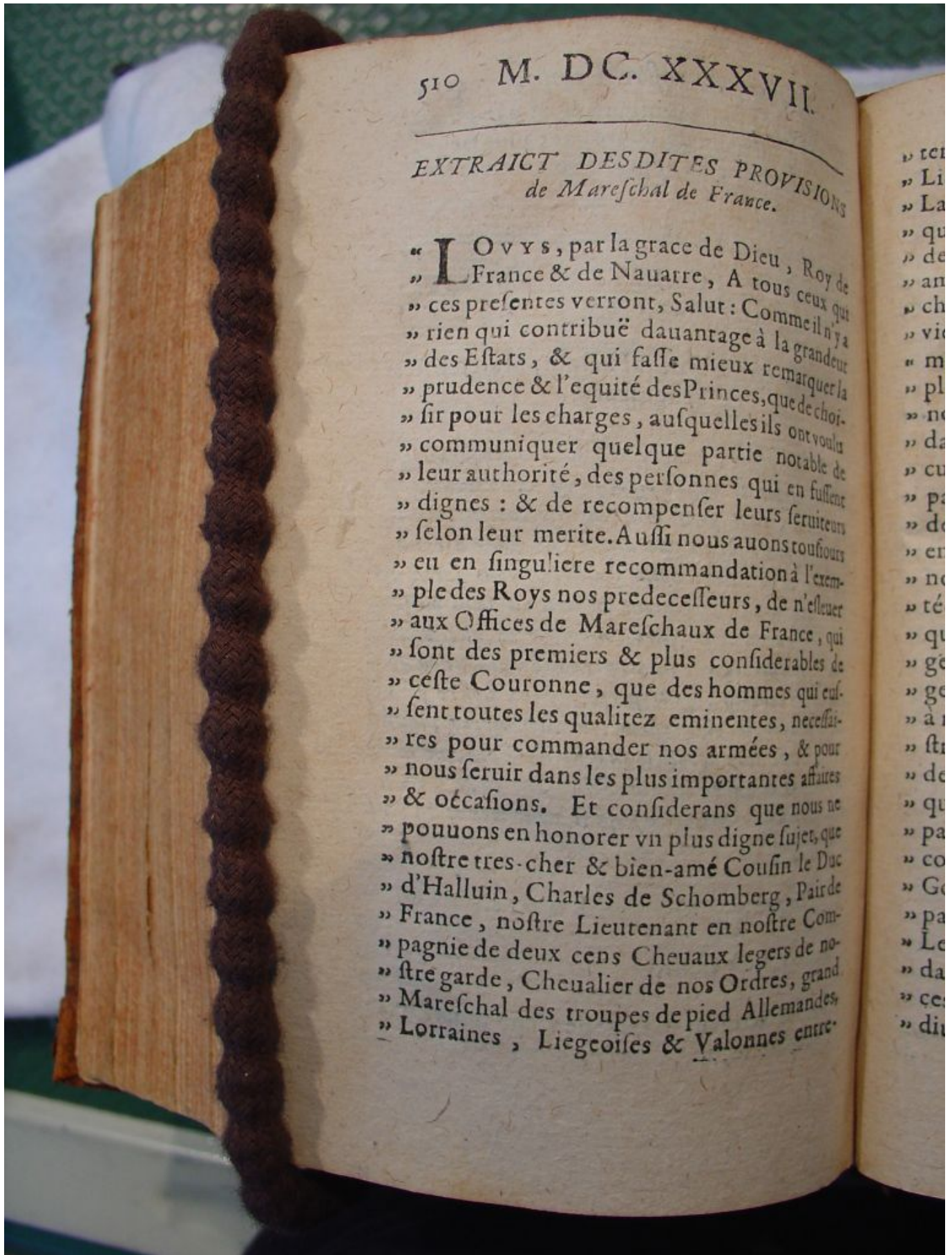
Signé,

LOVYS.

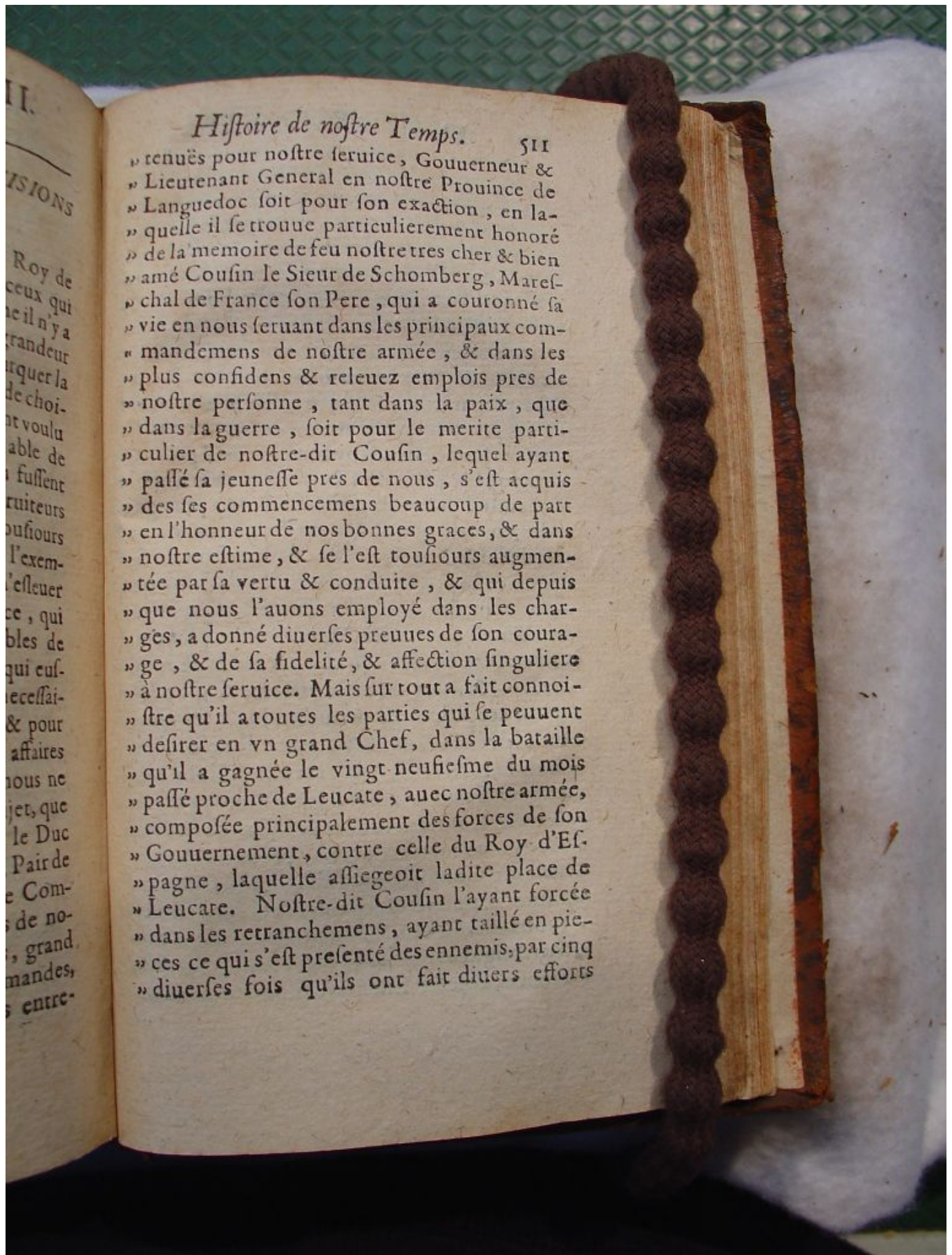
Et à costé est escrit,

A Saint Germain en Laye, le vingt-huictiesme
Octobre 1637.

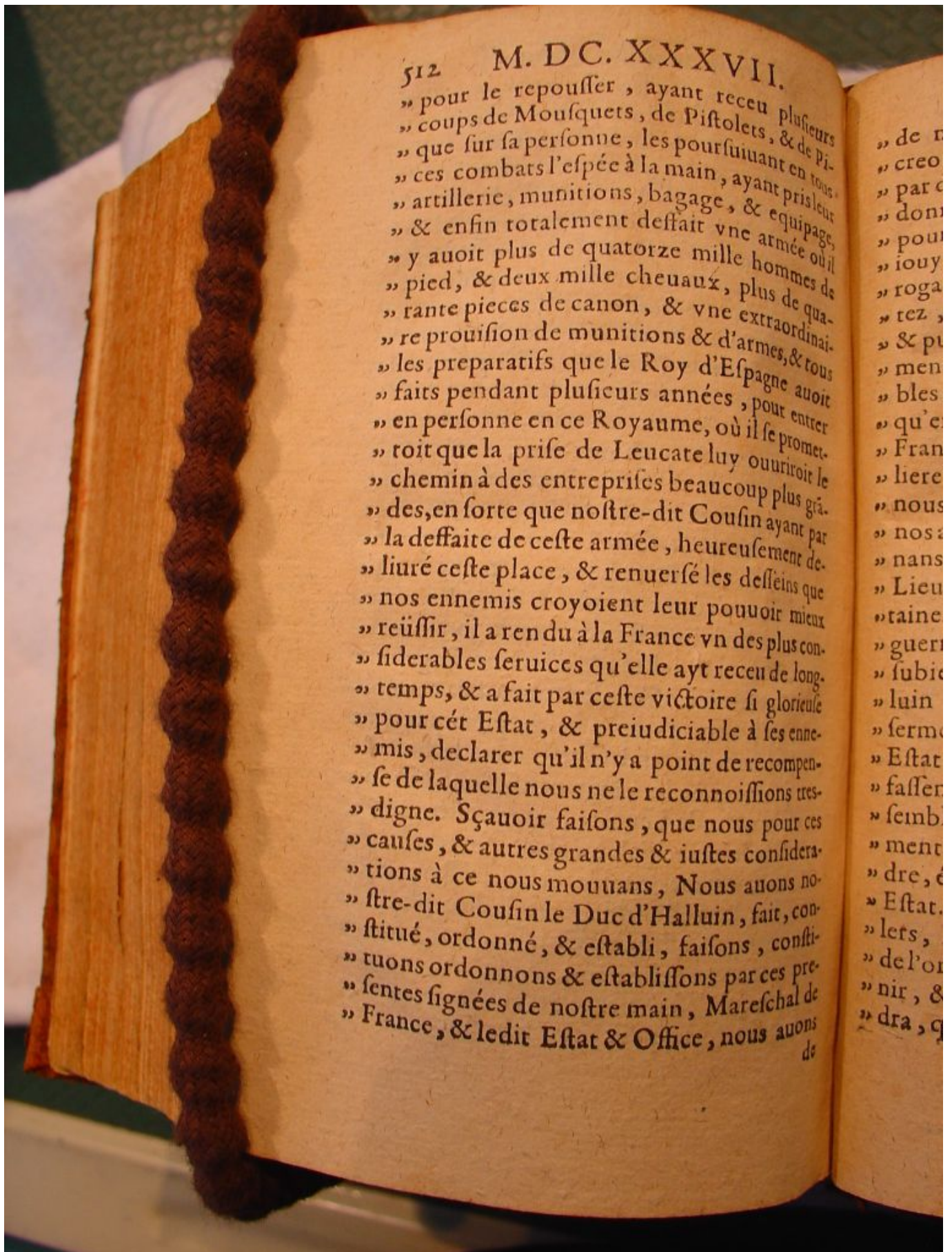
1637_510.jpg



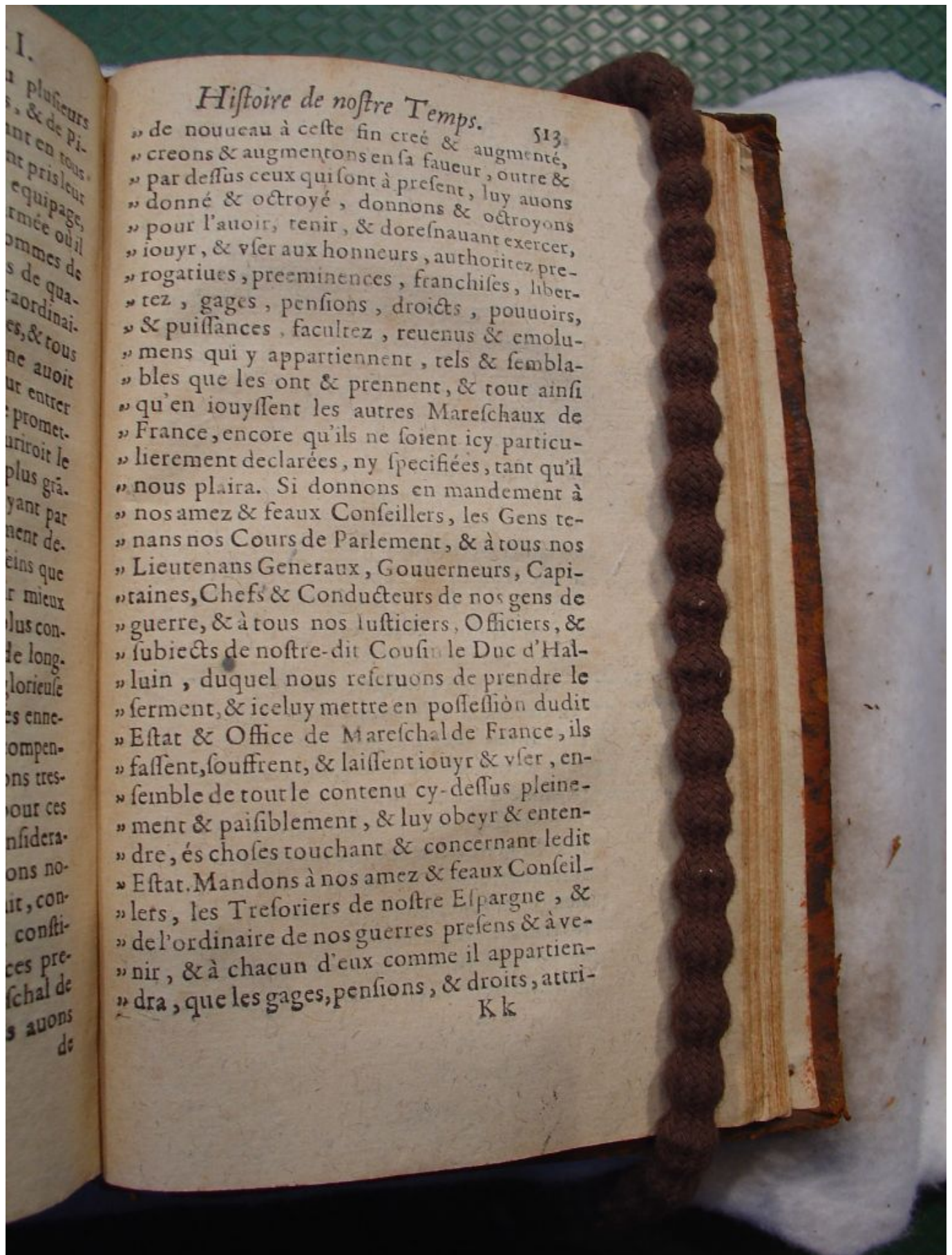
1637_511.jpg



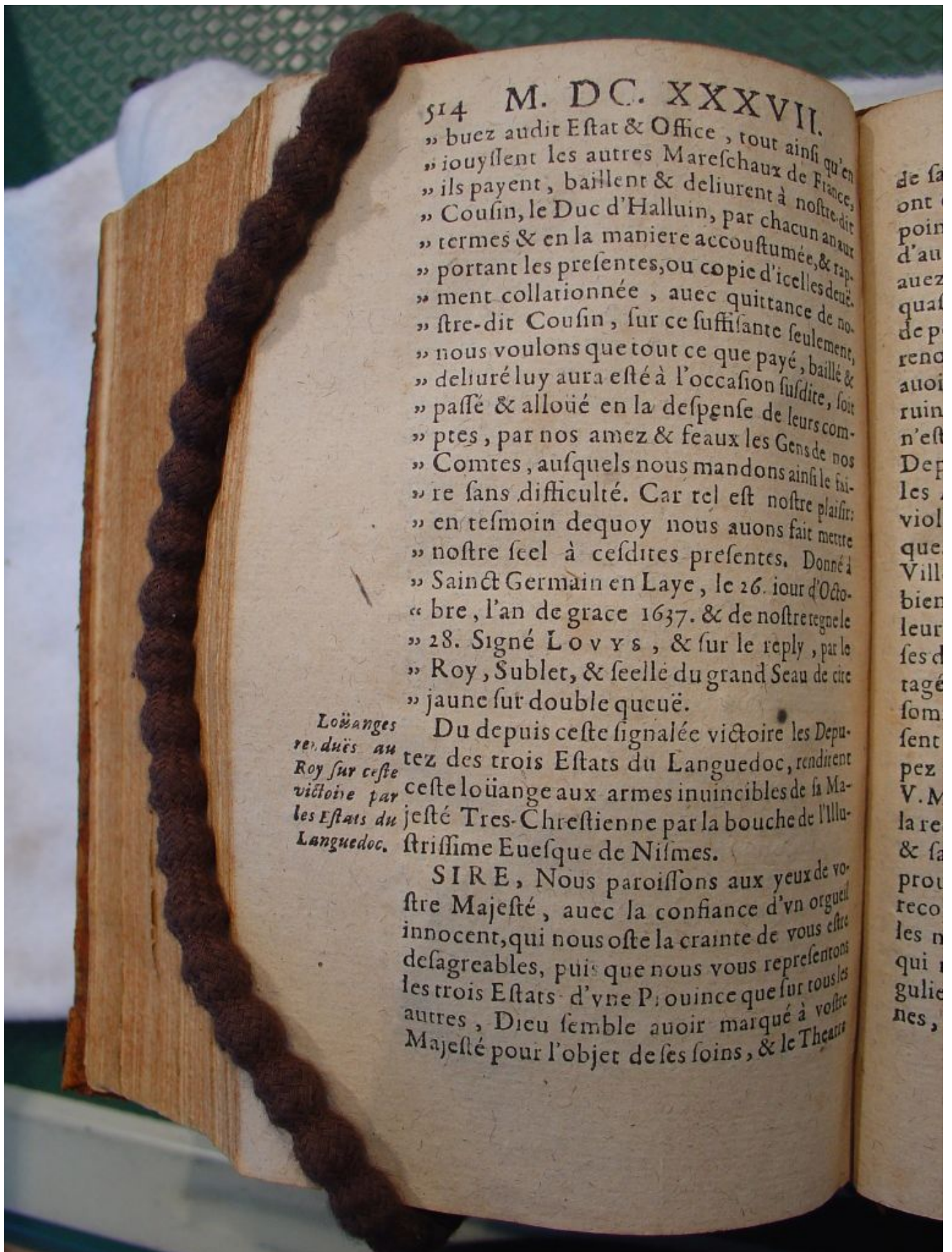
1637_512.jpg



1637_513.jpg



1637_514.jpg



514 M. DC. XXXVII.
» buez audit Estat & Office , tout ainsi qu'en
» iouissent les autres Mareschaux de France,
» ils payent , baillent & deliurent à nostre-dit
» Cousin, le Duc d'Halluin, par chacun an aux
» termes & en la maniere accoustumée, & rap-
» portant les presentes, ou copie d'icelles deu-
» ment collationnée , avec quittance de no-
» stre-dit Cousin , sur ce suffisante seulement,
» nous voulons que tout ce que payé , baillé &
» deliuré luy aura esté à l'occasion susdite, soit
» passé & alloüé en la despense de leurs com-
» ptes , par nos amez & feaux les Gens de nos
» Comtes , ausquels nous mandons ainsi le fai-
» re sans difficulté. Car tel est nostre plaisir:
» en tesmoin dequoy nous auons fait mettre
» nostre seel à cesdites presentes. Donné à
» Saint Germain en Laye , le 26. iour d'Octo-
» bre , l'an de grace 1637. & de nostre regne le
» 28. Signé L o v y s , & sur le reply , par le
» Roy , Sublet, & seellé du grand Seau de cire
» jaune sur double queuë.

*Loüanges
rendüs au
Roy sur ceste
victoire par
les Estats du
Languedoc.*

Du depuis ceste signalée victoire les Depu-
tez des trois Estats du Languedoc, rendirent
ceste loüange aux armes inuincibles de sa Ma-
jesté Tres-Chrestienne par la bouche de l'Il-
lustrissime Euesque de Nismes.

SIRE, Nous paroissions aux yeux de vo-
stre Majesté, avec la confiance d'un orgueil
innocent, qui nous oste la crainte de vous estre
desagreables, puis que nous vous representons
les trois Estats d'une Prouince que sur tous les
autres, Dieu semble auoir marqué à vostre
Majesté pour l'objet de ses soins, & le Theatre

de fa
ont
poin
d'au
auez
quat
de p
ren
auoi
ruin
n'est
Dep
les
viol
que
Vill
bien
leur
ses d
ragé
fom
sent
pez
V.M
la re
& fa
prou
reco
les n
qui
gulie
nes,

1637_515.jpg

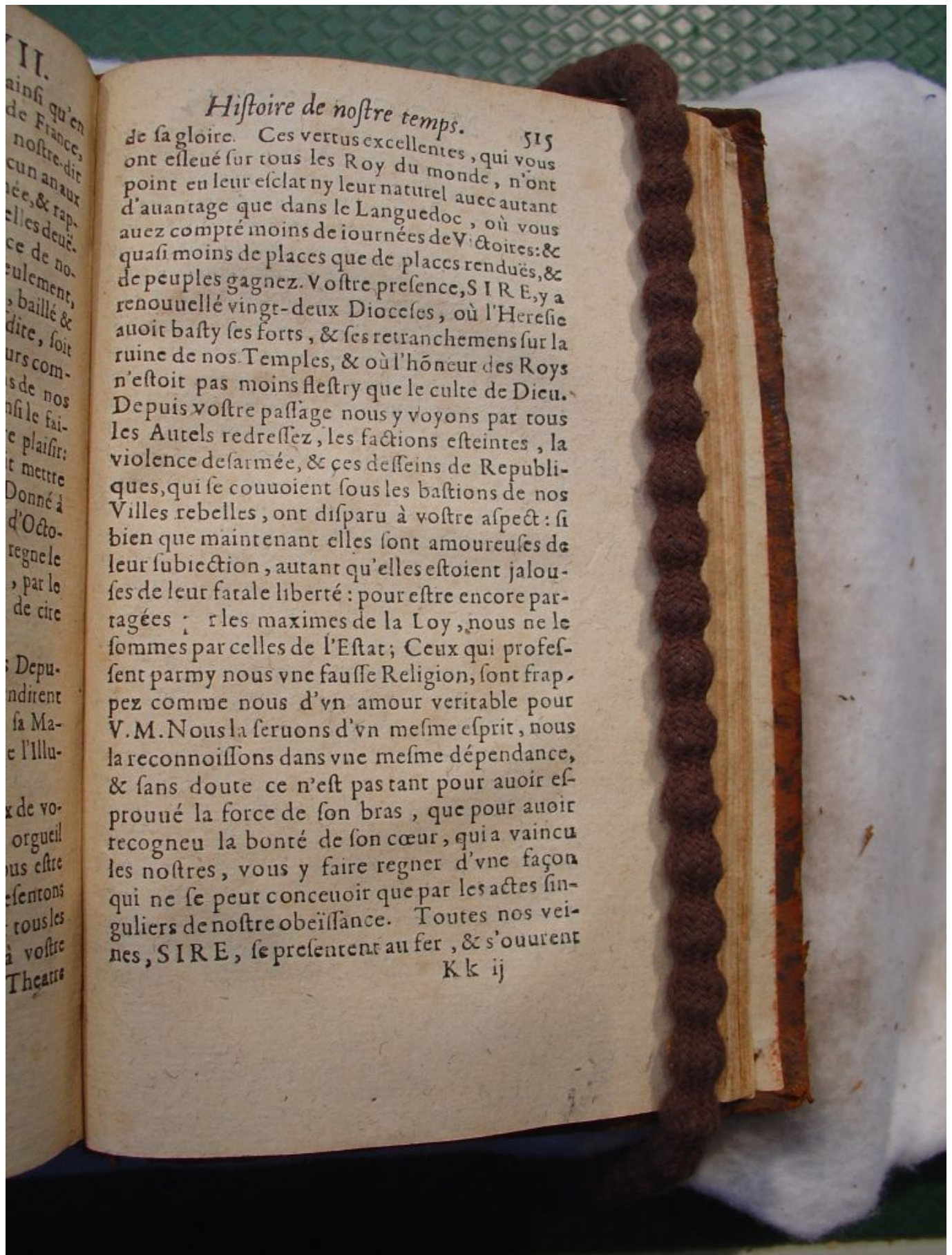


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan